



dernières nouvelles

octobre novembre 2007

Cette information fait suite à la réunion du bureau de l'ASL Pointe Genète du 23-10-2007.

Présents : Thérèse KONARZEWSKA, Danielle LETELLIER
Christian GUILLERMOND, François PEYRICHOU,

Absents excusés : Wanda CHARLON, Gérard POUGEON.

■ Comptabilité

Danielle LETELLIER . L'ASL Pointe Genète disposait jusqu'à présent de trois comptes courants et de trois comptes d'épargne (Crédit Agricole, BNP, Caisse d'Epargne). Afin de simplifier la gestion, comme abordé lors de notre dernière AGO, un « tour de table » a été effectué et le choix s'est porté sur la Caisse d'Epargne, dont les offres sont un peu plus favorables pour les associations comme la notre. Nous avons donc résilié nos avoirs et comptes au CA et à la BNP. La gestion va en être simplifiée, et pour les calculs et pour l'optimisation entre compte courant et épargne. Un point de comptabilité a été fait en réunion de bureau.

■ Entretien des espaces verts, élagages

Trente cinq ans après la création de nos espaces verts, l'état de la végétation et notamment des arbres justifie, à présent plus encore que par le passé, un entretien particulier (élagages et abattages) constant et réfléchi. Il en va en effet de la sécurité, de la santé et de l'esthétique de nos espaces. L'esthétique étant aussi importante pour notre quartier que le respect des règles du Cahier des Charges pour nos maisons.

Espace central : L'entreprise SEVE, qui s'occupe actuellement de l'entretien de nos espaces verts et allées a établi un devis pour une deuxième campagne d'élagage dans le parc central dont la consistance a été présentée lors de notre dernière AGO. Le montant s'inscrit dans l'enveloppe financière prévue. Le bureau a décidé de passer la commande. Les travaux vont s'effectuer en décembre 2007 ou janvier 2008.

Rocade de la Pointe Genète : Il a été décidé de ne pas toucher cette année aux liquidembars qui longent notre rocade extérieure. Les élagages seront, de toute façon, ponctuels, le nombre actuel des élagages a priori nécessaires, mais non urgents, n'est pas suffisant pour justifier une opération spécifique.

Espace commun avec la Blancharde : Plusieurs réunions se sont tenues avec les collègues de l'ASL Blancharde sur les élagages nécessaires dans cet espace commun, dont l'essentiel a été exposé lors de notre dernière AGO. Un devis a été fourni par l'entreprise SEVE. Un autre est en cours d'élaboration. Ces devis portent sur un ensemble d'élagages à échelonner sur une, deux, voire trois années. Une décision devrait survenir en Novembre ou Décembre 2007.

■ Allée vers le tunnel de l'école de la Feuillarde

Conformément à ce qui a été voté lors de l'AGO de la Pointe Genète et de la Blancharde, la réfection de l'allée située dans l'espace commun Blancharde – Pointe Genète a été effectuée. Il avait été convenu que, par un souci d'économie, seules les parties endommagées par les racines des arbres environnants allaient être refaites. Ces parties à refaire ont été déterminées en commun accord avec les responsables de la Blancharde. Le chantier a eu lieu au mois de septembre 2007. Quelques dégâts ont été constatés à la suite de ce chantier, sur la chaussée côté Pointe Genète et sur la pelouse autour du séquoia. Les dégâts de chaussée vont sans doute s'effacer avec le temps et les intempéries, concernant la pelouse, les frais de remise en état seront déduits du paiement de l'entreprise.

Remontées de garage : Comme nous vous l'avons fait savoir, l'entreprise STRF qui s'est chargée de la réfection des allées s'est désistée au dernier moment pour la réfection des 18 remontées de garage dont la liste lui avait été transmise en temps et en heure.

■ Réseau TV

Le chantier d'installation du nouveau câble (fibre optique) le long de la rocade de Baudreville pour alimenter les quartiers de Chevy est en cours. Le raccordement à notre quartier est effectué. Ci-après le message du 8-10-2007 de l'ASL Chevy, maître d'œuvre de ce chantier :

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES HAMEAUX DE LA POINTE GENETE

www.alleepointegenete.fr Rond Point du Golf - 91190 Gif sur Yvette



dernières nouvelles

octobre novembre 2007

Le planning général des travaux "Réseau de transport TV" était et est toujours d'actualité :

- septembre :

travaux de génie civil pour garantir un passage des câbles fibre optique tout au long des 9 Km du réseau;

- octobre :

passage des câbles et installation des équipements à la tête de réseau et dans les armoires SR de quartier;

- novembre :

raccordement des équipements au réseau existant et basculement progressif quartier par quartier.

La phase "Génie Civil" prévoyait 6 chantiers. Il a fallu en ajouter 6 supplémentaires qui seront terminés le 12 octobre (2 semaines de retard).

La phase "Passage des câbles fibre optique" est bien avancée entre rocade et armoires SR dans les quartiers (100% au 6 octobre) sur les rocades (100% au 15 octobre).

Fin novembre, les Chevryens recevront toujours le même nombre de chaînes sans adaptateur (14 en analogique), le même nombre de bouquet TNT (5, soit 19 chaînes gratuites et 7 chaînes payantes) sans avoir à modifier leurs réglages personnels (magnétoscope, téléviseur.....). Le service sera maintenu avec une meilleure qualité.

Les Présidents d'ASL de quartier décideront, lors de la prochaine Assemblée Générale de l'ASL Chevry 2, des extensions à apporter à la tête de station : nouvelles chaînes gratuites, nouvelles bandes de fréquence.....C'est votre patrimoine.

Avant cette AG (première moitié de 2008) votre bureau d'ASL va préparer une réponse avec vos suggestions. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des problèmes de qualité de réception TV à partir de notre réseau.

■ A propos de l'architecture et de la sécurité

Nous vous rappelons les conseils à suivre concernant vos projets de modification sur vos maisons et jardins :

- Savoir que des contraintes peuvent exister
- Les connaître: avoir les textes à jour
- Consulter votre ASL de quartier
- Appliquer les textes à votre projet (votre ASL peut vous conseiller)
- Transmettre votre projet pour accord au Président de votre ASL
 - qui vérifie a priori la conformité du dossier
 - qui transmet pour accord à la Commission architecture, laquelle émet son avis
- Quand un permis de construire est nécessaire (velux, exhaussement, ...) la Mairie doit avoir l'accord de l'ASL Chevry.

Il s'agit de toute modification a priori : si vous remplacez une porte ou un revêtement de toits avec un autre modèle que celui d'origine la procédure doit être appliquée !.....

Nous avons annoncé un échange et des réflexions sur les problèmes d'architecture avec les volontaires (voir CR de la dernière AG). Nous avons pris un peu de retard, nous allons transmettre aux volontaires une liste des sujets en cours d'ici à décembre 2007 et engager nos échanges sur ce sujet début 2008 afin d'en faire une synthèse pour notre prochaine AGO.

Idem pour les problèmes de sécurité : sorties de raquette, chemins pédestres pour les adultes et les enfants.

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES HAMEAUX DE LA POINTE GENETE

www.allepointegenete.fr Rond Point du Golf - 91190 Gif sur Yvette